

COLZA

RESEAU 2013 - 2014

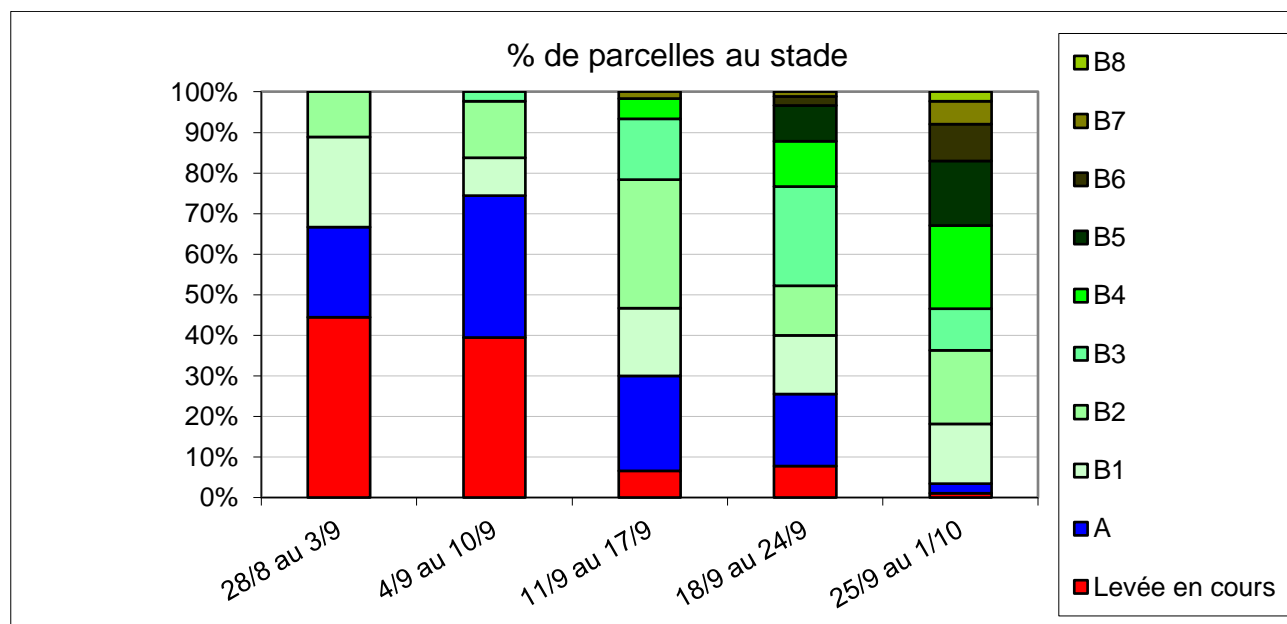
Le réseau colza Centre est actuellement composé de 110 parcelles.
Les observations ont été réalisées dans 88 parcelles pour ce BSV.

Les conditions climatiques jusqu'au weekend dernier ont été favorables aux vols et à l'activité des insectes. La météorologie plus chaotique actuellement mais aussi dans les jours à venir doit inciter à la vigilance notamment pour le risque limaces.

STADE DES COLZAS

Les stades ont progressé par rapport à la semaine dernière. Plus de 50 % des parcelles du réseau ont dépassé le stade 3 feuilles.

Il reste cependant quelques parcelles en cours de levée ou au stade cotylédons.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Bulletin rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRICULTEUR, AGROPITHIVIERS, AXEREAAL - AGRALYS, AXEREAAL - EPIS CENTRE, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CAPROGA, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, CETIOM, COOP DE BONNEVAL, ETS BODIN, FDGDON37, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, INTERFACE CEREALES, PIONEER SELECTION, SAS PINGOT THOREAU, SCAEL, TERRENA POITOU, UCATA.
Relecteurs complémentaires: la FDGEDA du Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

ALTISE D'HIVER

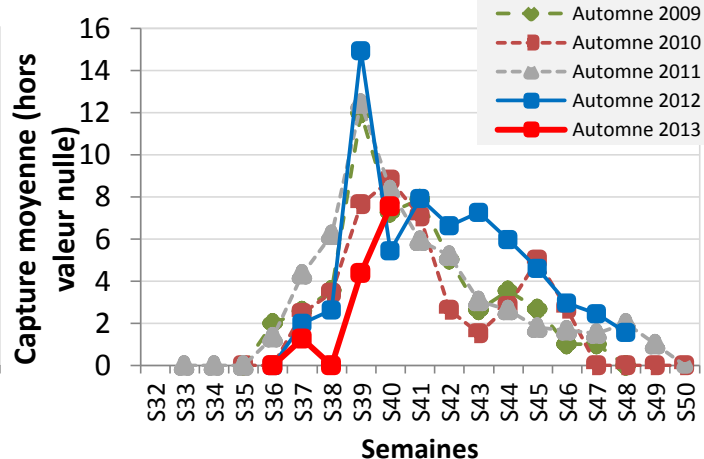
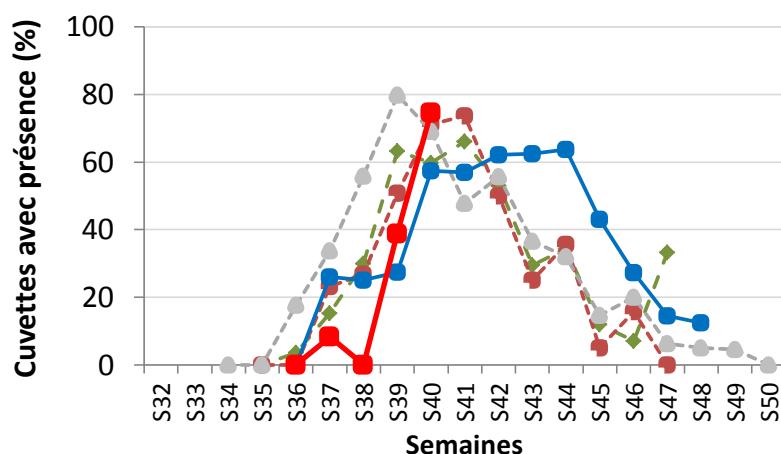
Contexte d'observations

La présence d'altise a fortement progressé par rapport à la semaine dernière. En effet le pourcentage de cuvettes concernées est passé de 39 à 75%.

Les observations sur plantes cette semaine concernent principalement des parcelles dont le stade est inférieur ou égale à 3 feuilles. Dans ces parcelles, le pourcentage de plantes avec morsures est compris entre 1 et 100 %. La valeur moyenne a doublé par rapport à la semaine dernière passant de 10 à 20 %.

Dans les parcelles où le stade 3 feuilles est dépassé, l'adulte ne présente plus de préjudice pour la culture. Attention cependant au zone de croissance plus faible. Le risque larvaire sera à évaluer dans les prochaines semaines.

Pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles, la prise alimentaire de l'adulte sur les feuilles est encore nuisible à la croissance des plantes. Une attention particulière doit être portée sur ces parcelles déjà en retard.



Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adulte.

Seuil de nuisibilité

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures sans dépasser le ¼ de la surface végétative. *Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.*

CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Contexte d'observations

Les premiers charançons du bourgeon terminal ont été capturés dans le sud de l'Indre-et-Loire, l'Indre et le Cher.

Pour l'instant le nombre d'individus capturés ne dépasse pas un par cuvette.

Dans des parcelles d'expérimentation CETIOM, 10 charançons pour 17 cuvettes ont été capturés la semaine dernière et 7 pour 15 cuvettes ce lundi dans le Cher (Lunery).

La FDGDON 36 a pu réaliser ce matin, la dissection de 3 femelles qui ne sont pas encore aptes à pondre.

Des suivis de ponte vont être mis en place sur certaines parcelles pour évaluer au mieux le risque.

Attention, la présence de charançon gallicole est aussi signalée dans les cuvettes du réseau (cf. Descriptif des charançons et photos en annexe).

Période de risque

→ du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque.

Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Le risque est d'autant plus important sur des colzas à faible croissance.

ALTISE DES CRUCIFERES

Contexte d'observations

La présence de petites altises est toujours signalée dans 18 cuvettes du réseau, principalement dans des parcelles où le stade est inférieur ou égal à 3 feuilles.

La présence de morsures est signalée dans 28 parcelles du réseau avec un pourcentage de plantes touchées compris entre 1 et 100 %.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le ¼ de la surface végétative.

Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.

TENTHREDE DE LA RAVE

Contexte d'observations

Les adultes de tenthrède sont toujours capturés dans les cuvettes du réseau. L'adulte ne présente pas de risque pour la culture.

Par contre, la présence de larve a évolué par rapport au dernier BSV. Il y a actuellement 12 parcelles qui signalent la présence de dégâts sur feuilles réalisés par les larves de tenthrèdes. Les départements concernés sont : Indre-et-Loire, Cher, Loir-et-Cher et Loiret.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil de nuisibilité

→ présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼ de la surface végétative.

LIMACES

Le risque limace est encore important pour toutes les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Les dégâts sont signalés dans 29 parcelles du réseau et le pourcentage de surface foliaire détruite est compris entre 1 et 60 %.

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

La présence des pucerons verts dans les parcelles progresse très légèrement. La présence est signalée dans cinq parcelles du réseau mais avec des taux de présence ne dépassant pas 5 % de plantes porteuses.

Les parcelles concernées sont situées dans l'Indre-et-Loire (Nord et Sud), le Nord Cher (2) et l'Eure-et-Loir (Ouest).

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des virus.

Seuil de nuisibilité

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

NOCTUELLES TERRICOLES

La présence de dégâts liés à la présence de noctuelles terricoles est toujours signalée dans quelques parcelles du réseau BSV mais aussi dans d'autres colzas de la région.

Attention, la confusion est possible avec d'autres ravageurs. Dans le cas des noctuelles, la visite des parcelles doit s'effectuer le matin, les plantes étant coupées pendant la nuit. Dans la majorité des cas les plantes sont abandonnées en l'état sur place, mais le ravageur essaie aussi de les entraîner avec lui dans le sol et une partie de la plante (feuille) peut encore émerger du sol. Une fois la plante coupée, la noctuelle passe à la plante d'à côté le lendemain et ainsi de suite.

Les attaques commencent toujours par l'extérieur de la parcelle. Les zones fraîches comme les bordures de fossés, de bois sont privilégiées et plus particulièrement les sols avec des préparations affinées.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

**BULLETIN
DE SANTÉ
DU VÉGÉTAL**
en région Centre

NOUVEAU SERVICE GRATUIT EN LIGNE



Pour bénéficier d'une information gratuite réactualisée sur l'état sanitaire de vos cultures...
Pour recevoir régulièrement les BSV réactualisés dans votre boîte mail...

Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre sur le site

12 éditions BSV en région Centre
céréales à paille, maïs, pois protéagineux, betteraves sucrières, pomme de terre, colza/tournesol, lin, arboriculture fruitière, légumes, viticulture, horticulture et pépinière, ZNA
Plus de 35 espèces végétales couvertes

www.centre.chambagri.fr



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

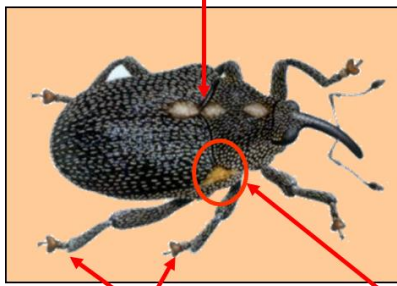
Annexes

Détermination des charançons adultes

	Taille (mm)	Couleur	Signes distinctifs
Charançon du bourgeon terminal	2,5 à 3,5	noir brillant	<ul style="list-style-type: none"> • Bout des pattes roux • Tache dorsale blanchâtre • Tache rousse latérale en bas du thorax
Charançon gallicole	2 à 2,5	gris noirâtre	<ul style="list-style-type: none"> • Taches latérales rousses
Baris	2,5 à 4,5	noir à reflets bleu-vert	<ul style="list-style-type: none"> • Corps glabre, lisse et brillant

Charançon du bourgeon terminal

taches dorsales



extrémités rousses



taches rousses latérales

Charançon gallicole

